



NEOGRAVURE

La riposte au démantèlement

L'imprimerie française est en crise. Le groupe le plus important de ce secteur, la Néogravure, est en voie de liquidation des biens et de complet démantèlement. La riposte ouvrière est l'occupation généralisée des locaux depuis vendredi.

Dans un jugement rendu le 31 octobre dernier, le tribunal de commerce de Paris rappelle que le déficit mensuel de la Néogravure atteint cinq millions. Aucun groupe d'imprimeurs ou d'éditeurs ne s'est proposé pour racheter l'ensemble des ateliers de la société (situés à Corbeil, Issy, Saint-Ouen) et le siège du Quai Voltaire à Paris. Pourtant d'après le jugement, lui-même, les installations d'héliogravure à Corbeil sont les plus modernes d'Europe. Il serait d'autre part « préjudiciable » aux journaux et périodiques (Paris-Match, Marie-Claire, Elle, etc..) de ne plus pouvoir être imprimés à la « Néo ». Donc, le tribunal se refuse à prononcer un jugement de liquidation totale et accorde un délai de deux mois avant la fermeture des usines de Corbeil (en attendant qu'une société de gérance en prenne l'exploitation) et de Saint-Ouen.

Ces décisions règlent le sort de 3 700 travailleurs dans la région parisienne. L'avenir des filiales de province ayant été dissocié juridiquement de celui des ateliers parisiens, on répète en effet depuis des semaines aux ouvriers de Rennes (Oberthur) et de Lille (NEA) qu'un arrangement local sera possible. On tente ainsi de diviser les travailleurs en organisant le démantèlement.

**Les maîtres
mots :
rentabilisation
et concentration**



Toutes les activités de la Néogravure ne seraient plus frappées de la même manière.

Pour l'héliogravure, on veut fermer l'usine d'Issy-les-Moulineaux (969 emplois) et concentrer l'activité « hélio » à Corbeil, l'usine de Lille (NEA) devenant alors une entreprise de sous-traitance type, dont l'activité serait déterminée en fonction des capacités d'absorption de l'usine de Corbeil. On imagine bien quel chantage au chômage les patrons pourront exercer dans l'usine de Corbeil.

Dans le domaine de l'offset, il y aurait aussi concentration et démantèlement. Quelques semaines avant le jugement du 31 octobre, les patrons des plus grosses entreprises d'offset parisiennes envisageaient un regroupement, une solution industrielle globale (surtout pour l'impression des périodiques à courts délais de tirage). Les banques « de pointe », Paribas et Suez, appuieraient cette opération si les pouvoirs publics les y aidaient. Dans ce cadre, tout le secteur offset de la Néogravure serait « restructuré », voire disparaîtrait.

Il s'agit d'une vaste opération de rentabilisation et de concentration qui prolonge celle de Larousse, au profit de quelques grands groupes financiers. Les conséquences sont évidentes : licenciements, démantèlement.

Première réponse : l'occupation

La décision du tribunal n'a pas désarmé les ouvriers. Sur proposition de la C.G.T. et de la C.F.D.T., le principe de grèves avec occupation avait été voté massivement dans chaque unité du groupe (sauf à Rennes). Elles ont démarré le 1er novembre. Les travailleurs prennent l'initiative. Ils ne se contentent pas d'attendre la fin des deux mois de délai accordés par le tribunal et ne veulent pas, comme le suggérait M. d'Ornano le 1er novembre à Europe 1, continuer à sortir les travaux des clients pour hâter une solution industrielle

En assurant dans l'immédiat la sortie des périodiques en effet, ils permettaient aux clients de préparer une solution de rechange. En refusant de produire, ils obligent les clients et le pouvoir à ne pas les considérer comme une simple masse de manœuvre au service d'opérations financières. C'est aux patrons et au pouvoir de fournir les charges de travail nécessaires. La rentabilité et l'assainissement préalable à toute reprise exigeraient, selon certaines analyses patronales complaisamment colportées par Europe 1, 400 licenciements. Les travailleurs n'entendent pas faire les frais de l'opération. Ils occupent.

La grève active pour continuer la lutte

Des divergences d'appréciation sur le plan syndical se sont manifestées au cours de l'action. La C.G.T. cantonne la lutte, à l'heure actuelle, à la Néogravure ; elle a décidé certes une grève de 24 heures d'envergure nationale pour le 13 novembre, mais elle ne désire pas que les travailleurs des grosses boîtes d'offset parisiennes se rencontrent, échangent leurs problèmes et décident d'actions éventuelles.

La C.F.D.T., très minoritaire dans ce fief C.G.T., ne veut pas laisser sous le boisseau d'autres revendications comme la réduction du temps de travail. De plus, à Saint-Ouen, sur le thème général « Vivre autrement dans la grève et après la grève », la section C.F.D.T. propose notamment, en plus de la popularisation et du soutien financier :

— la création de crèches pour les enfants dont les

parents ne peuvent assurer financièrement la garde,
— des films-débats sur Lip, Cerizay, Râteau, Darboy,

— le boycott des publications qui tenteraient de se faire imprimer ailleurs qu'à la « Néo » par des délégations de travailleurs dans les entreprises de routage et les imprimeries auxquelles elles feraient appel.

— des discussions entre les différents corps de métier sur leurs techniques de travail, les conditions et la pénibilité de chaque tâche, pour commencer à mettre en cause la hiérarchie professionnelle et du savoir qui est bien ancrée dans le livre.

— d'étudier les possibilités tant au point de vue des clients que des matières premières, de la remise en route de la production pour le compte des grévistes jusqu'à satisfaction des revendications. Certains travaux seraient possibles.

La question de l'étiquette syndicale dans le livre brouille pas mal de pistes tant au point de vue de l'organisation de la lutte que du choix des revendications comme les augmentations uniformes de salaire. Pour poser ces problèmes, un regroupement de travailleurs issu du conflit Darboy (C.G.T., C.F.D.T., non-syndiqués) se donne pour tâche de populariser les revendications et les luttes des travailleurs du livre : « Non au démantèlement ». « Non aux licenciements ».

Dans l'imprimerie, comme aux P.T.T. et dans l'ensemble des moyens d'information, le contrôle ouvrier, première réponse au démantèlement, est à l'ordre du jour.



L.G.